

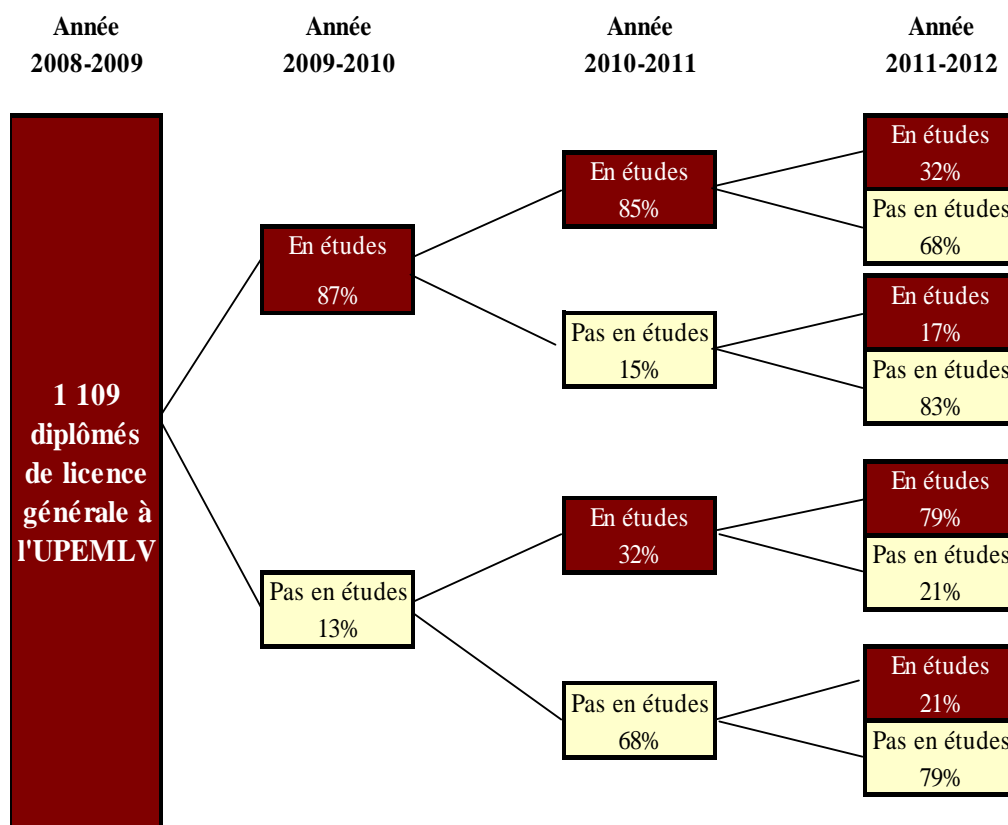
Majorité de poursuite en master pour les licenciés 2009

Après l'obtention d'une licence en 2009 à l'UPEMLV, une large majorité d'étudiants poursuit ses études. Si on ajoute les reprises d'études après une ou deux années d'interruption, la quasi totalité des licenciés (93%) s'inscrit dans une formation. Pour compléter leur parcours d'études, une majorité d'étudiants (57%) intègrent un master universitaire, pour les trois quarts à l'UPEMLV. Quand ils poursuivent dans une formation conduisant à diplôme de niveau bac + 5, 72 % l'obtiennent sans retard

87 % de poursuite d'études après une licence générale

A l'issue de la rentrée universitaire 2008-2009, 1 109 étudiants de l'UPEMLV sont diplômés d'une licence générale. 87 % d'entre eux poursuivent leurs études l'année suivante dont 48 % à l'UPEMLV. L'arrêt des études concerne 13 % des étudiants, toutefois un peu moins d'un tiers d'entre eux se réinscrivent l'année qui suit et 14 % après deux ans d'interruption. Au final 93 % se sont inscrits au moins une année, 24 % suivent une formation durant 3 ans et seuls 7 % ne se réinscrivent pas.

Parcours des diplômés de licence 2009



Source : Enquête diplômés de licence 2009, UPEMLV, 2012

Méthodologie

Cette étude s'intéresse au parcours des étudiants ayant obtenu une licence générale à l'UPEMLV en 2009 (c'est-à-dire à l'issue de l'année universitaire 2008-2009) : quels choix d'orientations ont-ils faits ?

Afin de retracer le parcours depuis l'obtention de leur licence en 2009, les 1 109 diplômés ont été classés en 2 groupes :

- les étudiants ayant validé un bac + 5 en 2 ans à l'UPEMLV (264 étudiants) et ceux inscrits à l'UPEMLV les 3 années suivant leur licence (58 étudiants). Pour ceux-ci, les parcours ont été reconstitués à partir des données pédagogiques contenues dans Apogée, base de données interne à l'UPEMLV ;
- les étudiants ayant quitté l'UPEMLV immédiatement après la licence (655 étudiants), 1 an après (103 étudiants) ou 2 ans après sans avoir validé de bac + 5 à l'UPEMLV (29 étudiants). Ces 787 diplômés ont été joints par téléphone en janvier 2012. Le taux de réponse à l'enquête s'élève à 77 %. Les données recueillies ont été complétées avec les variables socio-démographiques contenues dans Apogée.

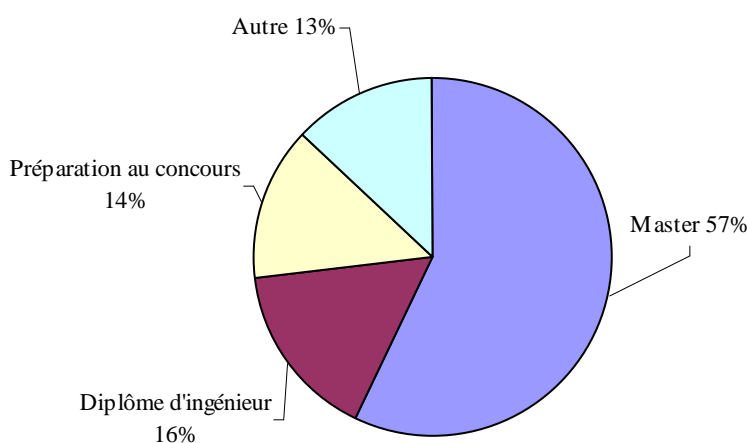
Au total le parcours de 83 % des diplômés de licence a pu être retracé. Toutefois afin de ne pas surestimer les poursuites d'études, les statistiques ont été redressées.

Près de 6 étudiants sur 10 poursuivent en master après la licence

La poursuite d'études après la licence varie selon les disciplines. En effet, les licenciés de *sciences* se réinscrivent plus souvent que les autres (97 %). En revanche les étudiants issus de *lettres et arts* se réinscrivent moins fréquemment que les autres. En effet 26 % d'entre eux ne suivent pas de formation l'année qui suit alors que les autres diplômés de licences ne sont que 11 % dans ce cas. Toutefois, au sein de la discipline *lettres et arts*, les diplômés des licences arts et technologies sont 31 % à ne pas se réinscrire alors que cela concerne 4 % des licences de lettres.

Juste après la licence, 57 % s'inscrivent en master dont plus des trois quarts à l'UPEMLV. 16 % choisissent un cursus d'ingénieur et 14 % préparent un concours de l'enseignement. Les autres se sont dirigés vers des formations très diverses : école spécialisée (5 %), nouveau parcours de licence (3 %), diplôme d'école de commerce ou de gestion (2 %), ou encore BTS, DUT, licence professionnelle...

Type de formation suivi après la licence



Source : Enquête diplômés de licence 2009, UPEMLV, 2012

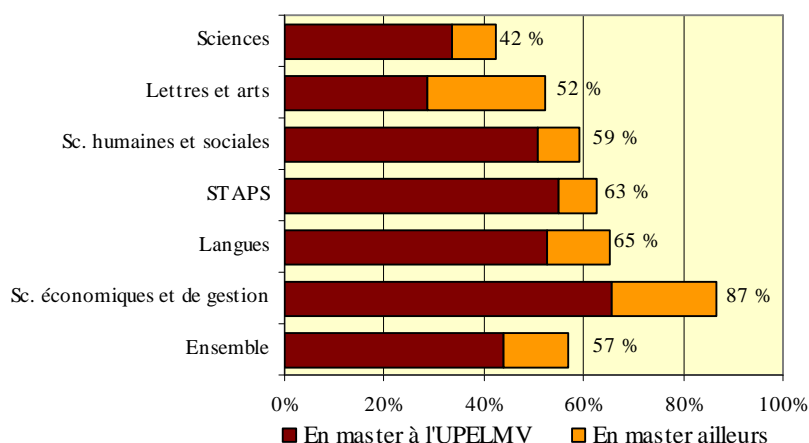
Des orientations différentes selon les disciplines

Globalement le master reste le diplôme le plus fréquemment suivi, mais les parcours choisis se différencient selon les disciplines :

✓ Près de 9 diplômés sur 10 de *sciences économiques et de gestion* choisissent de poursuivre en master dont plus des trois quarts à l'UPEMLV.

✓ Le master reste aussi l'orientation majoritaire pour les étudiants de *sciences humaines et sociales* (59 %), de *STAPS* (63 %) et de *langues* (65 %) ; mais ils choisissent plus souvent que les autres de préparer les concours de l'enseignement (respectivement 26 %, 25 % et 19 % contre moins de 10 % pour les étudiants issus des autres licences).

Poursuite d'études en master selon la discipline



Source : Enquête diplômés de licence 2009, UPEMLV, 2012

✓ Logiquement les étudiants issus de *sciences* préparent plus souvent que les autres un diplôme d'ingénieur (41 % contre moins de 1 % pour les autres). La quasi totalité d'entre eux préparaient la licence en partenariat avec une école d'ingénieurs (ESIEE, ESIGETEL, EFREI).

✓ Enfin les licenciés de *lettres et arts* s'orientent plus souvent vers des formations d'école spécialisée (20 % contre moins de 3 % pour les autres).

La préparation au concours de l'enseignement

Les candidats à la préparation au concours en 2009-2010 relevaient de l'ancien mode de recrutement des enseignants : être titulaire d'une licence suffisait pour accéder à la préparation en IUFM, à l'issue de laquelle ils se présentaient au concours. A partir de la rentrée 2010-2011, l'accès au concours s'élève au niveau du master. Les licenciés 2009 ont connu ces deux fonctionnements, selon leur année d'inscription à la préparation au concours.

Au cours des trois années suivant l'obtention de la licence, 93 % des diplômés se sont inscrits dans une formation, quelle que soit l'année. Parmi eux, 17 % se sont inscrits au moins une fois dans une préparation au concours de l'enseignement. Les inscriptions ont eu lieu le plus souvent l'année suivant l'obtention de la licence (76 %).

Les diplômés de *STAPS* et de *Sciences humaines et sociales* sont les plus nombreux à s'être inscrits dans une préparation au concours (respectivement 38 % et 32 %), alors que ce n'est le cas d'aucun diplômé de *Sciences économiques et de gestion* ayant poursuivi des études. L'effet disciplinaire induit des profils caractéristiques. Ainsi la grande majorité des diplômés ayant suivi une préparation au concours sont des femmes (82 % d'entre eux contre 41 % des autres). Il s'agit de diplômés plus souvent titulaires d'un bac littéraire (36 % contre 21 % de ceux n'ayant pas suivi de préparation au concours) et moins fréquemment détenteurs d'un bac scientifique (32 % contre 55 %).

72 % obtiennent un diplôme de niveau bac + 5 deux ans après la licence

Parmi les étudiants en poursuite d'études l'année suivant leur licence 76 % s'orientent vers un diplôme de niveau bac + 5, et 72 % d'entre eux l'obtiennent en 2 ans. C'est plus souvent le cas des étudiants s'engageant vers un diplôme d'ingénieur que dans un master (94 % contre 66 % de réussite). Les étudiants en deuxième année d'école d'ingénieur sont plutôt dans des parcours linéaires, en effet ils se réinscrivent tous l'année qui suit et pour 99 % en année supérieure. En revanche 11 % des masters ne se réinscrivent pas l'année suivante. C'est en *STAPS*, *langues* et *Sciences économiques et de gestion* que l'arrêt des études est le plus fréquent (respectivement : 18 %, 15 % et 12 %). Parmi ceux qui poursuivent leurs études après le M1, 85 % passent en niveau supérieur, 13 % recommencent un bac + 4, dont 85 % d'entre eux un M1. Les autres se réorientent dans des formations de niveau inférieur (DUT, BTS, licence professionnelle...).

Taux d'obtention d'un bac+5 en 2 ans selon le type de diplôme

| | Inscrits en bac + 4 en 2009-2010 | Taux d'obtention |
|---|----------------------------------|------------------|
| Master | 456 | 66% |
| Diplôme d'ingénieur | 147 | 94% |
| Diplôme d'école de commerce ou de gestion | 15 | 77% |
| Autre | 22 | 66% |
| Ensemble | 640 | 72% |

Source : Enquête diplômés de licence 2009, UPEMLV, 2012

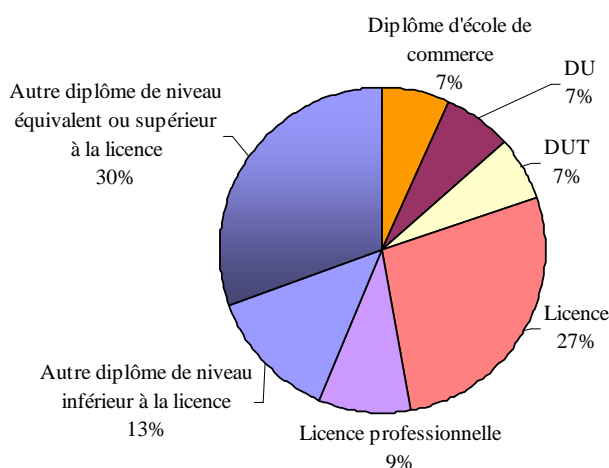
Les autres diplômes obtenus

Parmi ceux qui se sont inscrits au moins une fois depuis l'obtention de leur licence, et qui n'ont pas validé de bac + 5 (soit 45 % des licenciés) 20 % ont obtenu un autre diplôme après la licence. Il s'agit d'un diplôme de niveau supérieur ou équivalent à la licence pour 80 % d'entre eux : diplôme d'école de commerce, licence professionnelle, autre licence générale, diplôme d'école spécialisée, etc.

Parmi les étudiants ayant validé un diplôme autre qu'un bac + 5, près des deux tiers sont issus d'une licence des domaines *langues* ou *lettres et arts* (respectivement 27 % et 37 %). Ces diplômés sont en effet les plus nombreux à s'orienter vers des formations, de niveau bac + 4, spécialisées en arts, audiovisuel, multimédia, etc.

Au final parmi ceux qui ont poursuivi leurs études, quelque soit le nombre d'années, 61 % ont obtenu un autre diplôme, dont 93 % un diplôme de niveau supérieur à la licence (soit plus de 52 % de l'ensemble des diplômés). De plus 31 % des licenciés sont en études sur l'année universitaire 2011-2012, et 63 % d'entre eux sont susceptibles d'obtenir un bac + 5 à l'issue de l'année.

Autre diplôme obtenu après la licence parmi ceux n'ayant pas validé un bac+5



Source : Enquête diplômés de licence 2009, UPEMLV, 2012

Les conditions d'emploi avec une licence

21 % des diplômés de licence ne sont pas en études au moment de l'enquête et n'ont pas obtenu d'autre diplôme après la licence. La moitié d'entre eux a poursuivi ses études au moins un an, 17 % deux ans, alors que 33 % ne se sont jamais réinscrits.

Au moment de l'enquête 74 % sont en emploi, 20 % recherchent un emploi et 6% sont inactifs. 30 % des actifs en emploi occupent un poste d'enseignant, ils sont logiquement plus souvent sur des postes stables, plus qualifiés et gagnent en moyenne un salaire plus élevé.

Indicateurs d'insertion des diplômés de licence 2009, selon le type d'emploi, 30 mois après l'obtention de la licence

| | Les enseignants | Autres professions | Ensemble des actifs en emplois |
|-------------------------------------|-----------------|--------------------|--------------------------------|
| Répartition des actifs en emploi % | 30 | 70 | 100 |
| % d'emploi stable | 88 | 66 | 73 |
| % PCS Cadre | 22 | 14 | 16 |
| % PCS Profession intermédiaires | 78 | 50 | 58 |
| Salaire net mensuel moyen à 30 mois | 1 700 € | 1 576 € | 1 620 € |

Source : Enquête diplômés de licence 2009, UPEMLV, 2012

Pour aller plus loin

OFIPE résultats

Majorité de poursuite d'études après une licence à l'UPEMLV

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE, n°117, décembre 2011.